

Covid-19. Pourra-t-on naviguer le 11 mai ? Les réponses cash de la Fédération des ports de plaisance

Naviguer dès le déconfinement, prévu le 11 mai ? Pour l'autoriser, le gouvernement exige le respect de règles sanitaires dans les ports. Il a confié dans ce but à la Fédération française des ports de plaisance la rédaction d'un guide des bonnes pratiques. Pour Serge Pallares, président de la FFPP que nous avons interrogé, « ce serait tout à fait incohérent de ne pas pouvoir naviguer. » Interview cash.



Aujourd'hui les bateaux attendent leurs propriétaires pour pouvoir à nouveau s'ébrouer et accessoirement, recevoir nos soins.

Voiles et Voiliers : Est-ce que l'on peut espérer pouvoir naviguer à nouveau à partir du 11 mai ?

Serge Pallares : il serait inconcevable que l'on déconfiner et que l'on n'autorise pas le plaisancier à prendre son bateau pour aller en mer. Il faudra observer des gestes barrières et une distanciation importante mais ce serait tout à fait incohérent de ne pas pouvoir naviguer. Je le dis, si l'on n'autorise pas la navigation, ça va être un assassinat organisé, il est impossible au personnel des ports de gérer un afflux de plaisanciers si ces derniers ne peuvent pas naviguer.

Je le dis, si l'on n'autorise pas la navigation, ça va être un assassinat organisé...

Voiles et Voiliers : Est-ce que les pouvoirs publics ont évoqué une date pour la fin des interdictions de se rendre sur les ports et de naviguer ?

Serge Pallares : Ils n'ont pas donné de certitudes, ils ont dit qu'il fallait que l'on arrive à leur montrer que l'usage des ports et des bateaux ne présentaient pas de risques

sanitaires. D'où l'importance du guide des bonnes pratiques sur lequel nous travaillons et que nous devons remettre aux services du Premier ministre.

[Abonnez-vous gratuitement à la newsletter de Voiles et Voiliers](#)

Les pouvoirs publics n'ont pas donné de certitudes



Le président de la Fédération française des ports de plaisance, Serge Pallares, devant une image aérienne de Saint-Cyprien (66). | FFPP

Voiles et Voiliers : Qu'est-ce que c'est que ce guide ?

Serge Pallares : Denis Robin, le Secrétaire général de la mer, nous a mandatés pour élaborer un guide des bonnes pratiques sur les zones techniques, sur l'accueil du plaisancier, sur les conditions de vie dans les ports, les relations avec les professionnels : il faut tout organiser tout planifier. Nous travaillons sur un projet que nous ferons viser par nos unions régionales avant de le transmettre au Secrétariat général de la mer. Ce que j'ai compris, c'est que la reprise des activités nautique est liée au respect des conditions sanitaires. Il faudra qu'on réapprenne à être responsable et à devenir solidaire les uns des autres. Ce sont les deux mots à retenir : responsabilité et solidarité.

Voiles et Voiliers : Devrons-nous nous porter des masques sur les ports ?

Serge Pallares : je crois que cela va être quelque chose de commun, il va falloir vivre avec cela. La France ne restera pas à l'écart des pratiques qui sont observées ailleurs. C'est ça être responsable. Il y aura des gants jetables pour prendre du carburant, un masque pour les agents d'accueil et des séparations en plexiglas dans

les bureaux qui reçoivent du public. Dans les zones techniques, on restera à distance du grutier et on n'ira pas à 4 ou 5. Il faut réapprendre à désinfecter dans les sanitaires... Tous ces gestes, toutes ces procédures doivent pouvoir être mises en place le plus vite possible.

Voiles et Voiliers : Est-ce que les ports de plaisance sont prêts à redémarrer ?

Serge Pallares : Aujourd'hui l'arrêt de la plaisance est effectif. Les services sont à l'arrêt depuis le 16 mars, il n'y a plus de manutention avec les particuliers. Mais la réactivité des autorités de port a permis aux professionnels de travailler pour la remise des bateaux des clients à flot. Les ports savent s'adapter à des activités très fluctuantes. Nous allons proposer des mesures réalistes d'autant que les marins sont des gens responsables. Un plaisancier qui va sur son bateau risque moins que moi quand je vais au supermarché. La réalité elle est là.